

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES
COMMUNE DE VIEUX-CONDE



**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023 – 18H00 / HOTEL DE VILLE**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : David BUSTIN

Secrétaire de séance : Fabienne DELCOURT

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, M. LIEGEOIS Bernard, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANKIAC Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme ROSART Anne-Sophie, M. CLIMPONT Romuald, Mme REAL-MULETTE Carine, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, Mme NAUMANN ROSCONVEL Josette, Mme DEZOTEUX Laurence, M. LATAWIEC Michel, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : Mme DI BELLO Christine (procuration à M. SIDER Joel), Mme BERLINET Nicole (procuration à Mme SEMAILLE Virginie), M. ARBOUCHE Mohamed (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à M. LIEGEOIS Bernard), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), M. ANDRE Jimmy (procuration à M. BUSTIN David), M. SCARAMUZZINO Pierre (procuration à M. AGAH Franck).

Direction Administration Générale

➤ Adoption du procès-verbal du vendredi 09 juin 2023

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- D'APPROUVER le procès-verbal.

➤ Compte-Rendu de décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- D'APPROUVER le Compte-Rendu de décisions

➤ **D2023_95 Demande d'ouvertures dominicales 2024 pour le supermarché MATCH de VIEUX-CONDE**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- **D'EMETTRE** un avis favorable aux 12 ouvertures dominicales dérogatoires susmentionnées.

➤ **D2023_96 Convention relative à la mise à disposition d'un agent du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord pour une mission relative au Système d'information**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- **D'APPROUVER** la convention annexée à la délibération relative à la mise à disposition d'un agent du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord pour une mission relative au système d'information,
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer la convention ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

➤ **D2023_97 Désignation des représentants titulaires et suppléants des conseils d'écoles des établissements scolaires de la Ville de VIEUX-CONDE pour l'année scolaire 2023-2024**

M. le Maire propose, par désignation, la représentativité suivante :

Pour la liste « POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE »

ECOLES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Ecole maternelle du CENTRE	M. DAPSENCE Germain	Mme SALINGUE Ghislaine
Ecole maternelle du RIEU	Mme REAL MULETTE Carine	Mme BOUHEZILA Malika
Ecole maternelle Pierre LEMOINE	M. SIDER Joel	M. FORTE Serge
Ecole élémentaire Marcel CABY	M. ANDRÉ Jimmy	Mme SALINGUE Ghislaine
Ecole élémentaire Maurice THOREZ	Mme BOUHEZILA Malika	M. DAPSENCE Germain
Ecole élémentaire Joliot CURIE	M. ARBOUCHE Mohamed	M. SIDER Joel
Ecole primaire Georges GERMAY	Mme REAL MULETTE Carine	M. CLIMPONT Romuald

Pour la liste « VIEUX CONDE O CŒUR »

ECOLES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Ecole maternelle du CENTRE	M. AGAH Charles	Mme LEMOINE Marie-France
Ecole maternelle du RIEU	M. SCARAMUZZINO Pierre	M. LATAWIEC Michel
Ecole maternelle Pierre LEMOINE	M. AGAH Franck	M. AGAH Charles
Ecole élémentaire Marcel CABY	Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette	Mme DEZOTEUX Laurence
Ecole élémentaire Maurice THOREZ	Mme DEZOTEUX Laurence	Mme LEMOINE Marie-France
Ecole élémentaire Joliot CURIE	M. LATAWIEC Michel	M. AGAH Franck
Ecole primaire Georges GERMAY	M. LEFEBVRE Franky	M. SCARAMUZZINO Pierre

Le Conseil Municipal décide à la majorité des voix

Exprimés : 33 / votes pour : 25 – votes contre : 8 – abstention : 0

- **DE DESIGNER** les représentants titulaires et suppléants des conseils d'écoles suivant la liste proposée par « Pour Construire Ensemble », susmentionnée pour l'année scolaire 2023-2024.

➤ **D2023_98 Désignation de 5 conseillers municipaux titulaires et 5 conseillers municipaux suppléants de la Commission Communale de Contrôle des Listes Electorales (CCLE)**

- La liste « POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE » propose dans l'ordre du tableau :

Membres titulaires

1. M. DAPSENCE Germain
2. Mme BOUHEZILA Malika
3. M. PETITJEAN Michael

Membres suppléants

1. Mme ROSART Anne-Sophie
2. M. CLIMPONT Romuald
3. Mme REAL-MULETTE Carine

- La liste « VIEUX CONDE O COEUR » propose dans l'ordre du tableau :

Membres titulaires

1. Mme. LEMOINE Marie-France
2. M. LATAWIEC Michel

Membres suppléants

1. M. AGAH Franck
2. M. AGAH Charles

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- **DE DESIGNER** les membres de la commission de contrôle comme suit :

Membres titulaires

- 1- M. DAPSENCE Germain
- 2- Mme BOUHEZILA Malika
- 3- M. PETITJEAN Mickael
- 4- Mme LEMOINE Marie-France
- 5- M. LATAWIEC Michel

Membres suppléants

- 1- Mme ROSART Anne-Sophie
- 2- M. CLIMPONT Romuald
- 3- Mme REAL-MULETTE Carine
- 4- M. AGAH Franck
- 5- M. AGAH Charles

➤ **D2023_99** Décision modificative 2023 -1, budget principal

Le Conseil Municipal décide à la majorité des voix

Exprimés : 33 / votes pour : 25 – votes contre : 8 – abstention : 0

- **DE VOTER** la décision modificative 2023 -1.

➤ **D2023_100** Annulation de l'autorisation de programme pour le marché de chauffage poste P3/2 (n°23001)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- **D'APPROUVER** l'annulation de l'autorisation de programme

➤ **D2023_101** Approbation de la programmation 2023 – Contrat de Ville 2015 – 2022/2023

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- **D'APPROUVER** cette programmation.
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer tous les documents afférents à cette programmation.

➤ **D2023_102 Convention de servitudes – Ville de VIEUX-CONDE à ENEDIS sur la parcelle cadastrée section BE n°361 située lieudit des Trois Arbres**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer la convention jointe en annexe à cette délibération et signer tous documents nécessaires pour la réalisation de ce projet.

➤ **D2023_103 Convention de servitudes – Ville de VIEUX-CONDE à ENEDIS sur les parcelles cadastrées sections BH 400, 402 et 404 situées lieudit « Carnot »**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer la convention jointe en annexe à cette délibération et signer tous documents nécessaires pour la réalisation de ce projet.

➤ **D2023_104 Cession d'un terrain appartenant à la Ville de VIEUX-CONDE, cadastré AT parcelles n°1051 et 1053, situé rue Emile Zola à VIEUX-CONDE**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- **D'AUTORISER** la vente du terrain situé rue Emile Zola, cadastré AT parcelles n° 1051 et 1053 d'une contenance de 915 m² à M. et Mme AYDIN Setin demeurant 12 place Roger Salengro à QUIEVRECHAIN (59920) au prix de 50 325 €.
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer tous documents et l'acte authentique qui sera dressé en l'étude de Maître DELDICQUE, Notaire situé 10, place Verte à Condé-sur-l'Escaut (59163) désigné pour établir l'acte de vente. Les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

- **D2023_105 Cession d'une partie d'un terrain appartenant à la Ville de VIEUX-CONDE, cadastré BH parcelle n°578, à la SCI ASMA, représentée par Mme Anne-Sophie VANHEEMS-DEHAUT.**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- **DE PORTER** la modification au profit de la SCI ASMA représentée par Mme Anne-Sophie VANHEEMS-DEHAUT domiciliée au 1 070 rue Albert Ricquier à Beuvry-La-Forêt (59310)
- **AUTORISER** la vente d'une partie du terrain cadastré section BH parcelle n°578 d'une contenance de 96 m² à la SCI ASMA, représentée par Mme Anne-Sophie VANHEEMS-DEHAUT au prix de 3 000 € selon les conditions de la délibération D2023_007 du 09 mars 2023,
- **AUTORISER** M. le Maire à signer tous documents et l'acte authentique nécessaires pour la réalisation de ce projet. Les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

- **D2023_106 Cession d'une parcelle appartenant à la Ville de VIEUX-CONDE, cadastrée section AM parcelle n°2, située 138 rue Oscar Loriau à VIEUX-CONDE**

Le Conseil Municipal décide d'autoriser à l'unanimité des voix

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- La vente de la parcelle sis 138, rue Oscar Loriau, cadastrée AM parcelle n°2 d'une contenance de 842 m² à M. BELURIER Florian résidant au 351, avenue René Beth à Vieux-Condé au prix de 38 000 € HT.
- M. le Maire à signer tous documents et l'acte authentique qui sera dressé en l'étude de Maître DELDICQUE, Notaire situé 10, place Verte à Condé-sur-l'Escaut (59163) désigné pour établir l'acte de vente. Les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

➤ **D2023_107 Contrat d'apprentissage service informatique**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- le recours au contrat d'apprentissage,
- de conclure pour l'année scolaire, un contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Service Informatique	1	Licence informatique	Année scolaire 2023-2024

- **D'AUTORISER** M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment le contrat d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec le Centre de Formation d'Apprenti – FCIP Education et Formation tout au long de la vie situé au 111 avenue de Dunkerque – 59000 LILLE.

➤ **D2023_108 Renouvellement du partenariat entre la Ville de Vieux-Condé et l'Institut Médico Pédagogique Espéranderie de Bonsecours**

Deux élus ne prennent pas part au vote

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés : 31 / votes pour : 31 – votes contre : 0 – abstention : 0

- **D'AUTORISER** M. le Maire à reconduire le partenariat entre la commune de Vieux-Condé et l'Institut Médico Pédagogique Espéranderie de Bonsecours du 26 octobre 2023 au 25 octobre 2024.
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer la convention.